

PREVISION ET ENREGISTREMENT DES APPORTS AZOTES

Année 20 . . / 20 . .

Nom îlot parcellaire * :	Surface cultivée (en ha) :	Parcelle(s) cadastrale(s) concernée(s) :	
Type de sol :		Date de la dernière analyse de sol :	
Gestion de l'interculture (résidus de récolte, engrais verts, ...) :			
Culture :	Date de semis (plantation) :	Rendement prévu :	Rendement réalisé :

\* îlot parcellaire : parcelle, îlot PAC ou lot de parcelles

**APPORTS PREVISIONNELS**

Période (ou stade)	Type de fertilisants (I, II ou III)	Prévisionnel des apports d'azote (kg N / ha)	Prévisionnel des apports de phosphore (kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha) (facultatif)	Prévisionnel des apports de potasse (kg K <sub>2</sub> O / ha) (facultatif)
<b>TOTAL</b>				



## PREVISION ET ENREGISTREMENT DES APPORTS AZOTES

Année 20 . . / 20 . .

### GUIDE D'UTILISATION :

Pour chaque parcelle ou îlot de parcelles, ne comprenant qu'un seul type de culture (un îlot "PAC" regroupant plusieurs cultures devra être dissocié), il conviendra de tenir à jour 2 fiches distinctes relatives à la fertilisation azotée :

- un plan prévisionnel de fumure « **APPORTS PREVISIONNEL** » à renseigner à chaque début de campagne,
- un « **CAHIER D'ENREGISTREMENT DES APPORTS** », lors de chaque fertilisation.

Dans le « **CAHIER D'ENREGISTREMENT DES APPORTS** », les cases « teneurs en éléments minéraux » et « quantité apportée » doivent être renseignées avec des unités bien spécifiques lorsque les apports azotés sont réalisés via épandage d'effluents vinicoles, de boues de station d'épuration, de solutions de drainage de culture hors sol,...

TYPES D'APPORTS	TENEUR EN ELEMENTS MINERAUX	QUANTITE TOTALE APPOREE (Q)
Effluents vinicoles	Pour 100 m <sup>3</sup> d'effluents	En m <sup>3</sup>
Solutions de drainage de cultures hors sol	Pour 100 litres	En litre
Fumier / compost	Pour 100 kg de Matière Sèche ou de produit brut	En kg de Matière Sèche ou de produit brut
Boues de station d'épuration	Pour 100 kg de Matière Sèche	En kg de Matière Sèche

Dans le cadre d'épandages d'effluents vinicoles, la valeur des teneurs en éléments minéraux peut être renseignée à l'aide du tableau ci-dessous, dont les données sont issues de la synthèse de mesures départementales concernant la richesse en fertilisants des effluents vinicoles (sans bourbes) :

TYPE (I, II ou III)	TENEUR EN ELEMENTS MINERAUX (pour 100 m <sup>3</sup> d'effluents)		
	N	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
II	1 à 15	0 à 5	20 à 150

### IMPORTANT

**Les plans prévisionnels de fumure et cahiers d'enregistrement des fertilisations doivent être disponibles sur le site de l'exploitation et conservés pendant au moins 3 ans.**